

Portail Québec > Actualité gouvernementale > Fil de presse > **LE MINISTRE SAM HAMAD ANNONCE UNE DÉMARCHE CONCERTÉE POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARCOURS D'ENTRÉE DE VILLE DE MONTRÉAL**

LE MINISTRE SAM HAMAD ANNONCE UNE DÉMARCHE CONCERTÉE POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARCOURS D'ENTRÉE DE VILLE DE MONTRÉAL

Un concours international d'idées en design urbain est lancé

MONTRÉAL, le 20 mai 2011 /CNW Telbec/ - Le ministre des Transports, M. Sam Hamad, a annoncé aujourd'hui, dans le cadre du Forum stratégique sur le développement des infrastructures de transport organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, une démarche concertée pour l'aménagement du parcours d'entrée de ville de Montréal. Cela se traduira par la tenue d'un concours international d'idées en design urbain pour le parcours reliant l'Aéroport international Montréal-Trudeau au centre-ville de Montréal dans le corridor de l'autoroute 20.

Initiée par le ministère des Transports, cette démarche concertée réunit en une table de travail les représentants des principaux organismes dans ce secteur, soit la Ville de Montréal et ses arrondissements Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, Sud-Ouest et Ville-Marie, les villes de Dorval, Montréal-Ouest et Westmount, la Communauté métropolitaine de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal, Parcs Canada, Aéroports de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport ainsi que le Canadien National et le Canadien Pacifique.

« La présente décennie a vu et verra de nombreux projets se concrétiser dans ce corridor, notamment ceux du ministère des Transports. Il s'agit là d'une occasion unique de coordonner l'aménagement urbain de ce corridor et d'obtenir des propositions à la hauteur de nos aspirations », a déclaré le ministre Hamad.

Pourquoi choisir le corridor de l'autoroute 20 ?

Principale porte d'entrée internationale du Québec, le corridor de l'autoroute 20, entre l'aéroport et le centre-ville, constitue pour de très nombreux visiteurs le premier contact avec Montréal et le Québec. C'est également le décor quotidien de milliers de Montréalais qui y circulent en voiture, en train ou en autobus. Ce secteur de la ville est en effervescence et de nombreux projets autant publics que privés sont appelés à s'y réaliser au cours des prochaines années. Il s'agit donc d'une occasion unique de créer un véritable parcours d'entrée de ville de calibre international pour la métropole.

Un concours international d'idées

Le concours international d'idées pour le développement d'une vision stratégique d'aménagement du corridor de l'autoroute 20 s'adresse à tous les professionnels en aménagement, qu'ils soient architectes, designers urbains ou urbanistes. Ces professionnels sont invités à former des équipes multidisciplinaires comptant également des artistes, scénographes et spécialistes en transport. Les différentes idées qui seront proposées permettront de mieux définir les possibilités de développement et de dégager les options qui font consensus pour l'ensemble des intervenants. Plus spécifiquement, ce concours international d'idées cherche à réinventer et à harmoniser les liens des multiples composantes de ce parcours et les milieux de vie adjacents.

« La tenue d'un concours international d'idées permettra d'obtenir des propositions de visions macroscopiques d'aménagement qui reflètent l'identité et la maturité de Montréal et qui soutiennent sa vitalité. La tenue du concours permet aussi de souligner le 5^e anniversaire de la désignation de Montréal Ville UNESCO de design en soutenant les efforts d'accroissement de la qualité du design des lieux montréalais afin d'en promouvoir la viabilité et l'attractivité», a souligné M. Hamad.

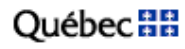
Le concours sera officiellement lancé le 9 juin 2011 lors d'un appel de participation qui présentera l'ensemble des modalités et les documents qui guideront l'élaboration des propositions. Les équipes auront jusqu'au 7 octobre pour déposer leurs projets.

Le ministère des Transports a confié à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) le soin de piloter le concours international d'idées et l'effort de concertation qui en découle. Fondée en 1996, la CPEUM a pour mission le développement de connaissances et de moyens d'intervention dans les domaines du paysage et de l'environnement. La CPEUM mise, pour ce faire, sur des collaborations étroites avec ses principaux partenaires, dont le ministère des Transports, qui participent aux projets de la CPEUM depuis ses débuts.

« Plus que jamais, nos emprises autoroutières doivent s'intégrer de façon harmonieuse dans les milieux urbains dans lesquels elles se trouvent. Une intégration concertée et cohérente permettra à ce parcours de devenir une signature urbaine pour notre métropole», a conclu M. Hamad.

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



© [Gouvernement du Québec, 2009](#)